

Rapport d'activité

2023

Transformer nos déchets en énergie positive.

RECYCLAGE

TRAITEMENT & VALORISATION DES DÉCHETS

RETOUR AU SOL

PRODUCTION D'ÉNERGIE

Accusé de réception en préfecture
T6620443022023-2024-0272-DE
Date de télétransmission : 26/11/2024
Date de réception préfecture : 26/11/2024

Transformer nos déchets en énergie positive.

RECYCLAGE

TRAITEMENT & VALORISATION DES DÉCHETS

RETOUR AU SOL

PRODUCTION D'ÉNERGIE

Le mot du Président

L'année 2023 s'est révélée particulièrement riche en événements et réalisations pour notre syndicat. Elle a notamment permis de poser les bases d'un partenariat renouvelé avec les collectivités adhérentes du Sydetom66 et de préparer l'avenir.

L'année 2023 a ainsi vu la concrétisation d'un projet demeuré en gestation pendant de nombreuses années : la construction et mise en service du nouveau quai de transfert d'Ur.

D'un coût de 2,6 millions d'euros assumé dans son intégralité par le syndicat grâce à la mutualisation et la solidarité financière à l'échelle de tout le département, cette nouvelle infrastructure du syndicat dans le secteur montagne, complémentaire du quai de Bolquère, bénéficie aux deux communautés de communes des Hauts-Cantons ainsi qu'au Syndicat Mixte de Font-Romeu et leur permet de disposer désormais d'un service équivalent au reste du territoire.

En 2023, c'est également en étroite collaboration avec les intercommunalités que le syndicat a poursuivi la clarification de ses compétences. C'est ainsi qu'au 1^{er} juillet 2023, l'activité de « vidage et transport » des Points d'Apport Volontaire (PAV) des Emballages Ménagers Recyclables (EMR) a été transférée aux intercommunalités du territoire : menée durant la pointe saisonnière, ce transfert a pu s'effectuer avec un remarquable maintien de la qualité de service grâce au travail collaboratif mené pendant plusieurs mois entre le syndicat et les intercommunalités concernées.

Anticiper l'avenir, le Sydetom66 s'y est employé durant l'année 2023 en impulsant le renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP) de son Unité de Traitement et Valorisation Énergétique (UTVE) à Calce. Le

Bruno Valiente
Président du Sydetom66



vote unanime des élus réunis en Comité Syndical le 28 juin 2023 a posé les bases du contrat de concession qui prendra le relais à compter de juillet 2026 pour une durée de douze ans (2026-2038) : la prochaine délégation de service public aura ainsi pour objectifs de conforter le fonctionnement de l'usine de valorisation énergétique pour s'assurer d'une production optimale d'électricité et de chaleur et de construire un nouveau centre de tri pour faciliter/optimiser le recyclage des matériaux et améliorer les conditions de travail des valoristes.

Permettre au syndicat de mener dans la durée ses missions de traitement des déchets, c'est également s'assurer du bon entretien et du développement de ses installations exploitées en régie, et en 2023, le Sydetom66 a adopté un plan pluriannuel d'investissement qui lui permettra dans les prochaines années de poursuivre la rénovation et la construction de nouvelles installations (quais de transfert, plateformes de déchets végétaux), réparties sur tout le territoire départemental et indispensables au bon exercice de ses missions. Ce sont plus de 14 millions d'euros qui seront ainsi investis par le syndicat sur le territoire.

Valoriser et traiter près de 330 000 tonnes de déchets par an, pour une population de près de 500 000 habitants (et plus d'un million durant la pointe estivale), répondre aux enjeux actuels du monde des déchets et s'adapter à ses évolutions permanentes, préparer les orientations stratégiques du syndicat à moyen et long terme, rien de tout cela ne serait possible sans des finances saines et désormais stabilisées, des équipes du syndicat dont je souhaite saluer l'engagement professionnel et des élus pleinement investis dans leur mission. Sur ce point, vous pouvez compter sur mon engagement ainsi que celui de l'ensemble des membres du Comité syndical du Sydetom66 pour poursuivre nos actions volontaristes afin d'assurer la valorisation des déchets au meilleur coût environnemental, social et économique.







Sommaire

I. Le Sydetom66 p.6

Le syndicat	p.6
Les installations du syndicat	p.12
L'année 2023 en un coup d'œil	p.14
Les chiffres clés 2023	p.16

II. Valorisation Organique p.18

Valorisation organique des déchets végétaux	p.20
Valorisation organique des boues de stations d'épuration	p.24

III. Valorisation Matière p.26

Valorisation matière : tonnages 2023	p.28
Composition de la poubelle jaune	p.30
Que deviennent les emballages et papiers ?	p.31
Alerte refus de tri	p.32
Réduire le refus de tri	p.33

IV. Valorisation Énergétique p.34

Valorisation énergétique	p.36
--------------------------------	------

V. Actions de sensibilisation et soutien au réemploi p.38

Actions de sensibilisation	p.40
Soutien au réemploi	p.41

VI. Les équipes du Sydetom66 p.42

VII. Données financières p.43

Trois budgets	p.44
Dette	p.44
Budget général : Exécution 2023 par section	p.44
Détail du budget général	p.45
Contributions des EPCI	p.46

VIII. Annexes p.47

Détail des tonnages entrants	p.48
Valorisation des matériaux sortants	p.49
Traitement des déchets ultimes	p.49
Boues de STEP : détail par EPCI	p.50
Détail des soutiens des éco-organismes	p.51
Données financières : maîtriser les coûts	p.52

I. Le syndicat

Etablissement Public composé de 13 intercommunalités adhérentes, 226 communes du département des Pyrénées-Orientales et 18 communes de l'Aude. 495 937 habitants permanents et plus d'un million en été produisent les déchets traités par le syndicat. Bruno Valiente, maire de Calce assure la présidence aux cotés de 11 Vice-présidents et 26 élus délégués qui décident des grandes orientations du syndicat.

► LES ÉLUS

Le Président et les Vice-Présidents



Bruno VALIENTE

Président

Maire de Calce
Délégué de la CU Perpignan
Méditerranée Métropole



Raymond PLA

1^{er} Vice-Président

Maire d'Ortaffa
Délégué de la CDC
Albères Côte Vermeille Illibérus



Pierre TAURINYA

Vice-Président

Maire de Brouilla
Délégué de la CDC des Aspres



Jean-Jacques THIBAUT

Vice-Président

Maire de Théza
Délégué de la CDC
Sud Roussillon



Jean-Louis ALIET

Vice-Président

Adjoint au Maire
Saint-Laurent-de-la-Salanque
Délégué de la CU
Perpignan Méditerranée Métropole



Jeannine

GARRABE-POUGET

Vice-Présidente
Présidente du SMROM
de Font-Romeu



Nicolas BARTHE

Vice-Président

Maire de Toulouges
Délégué de la CU
Perpignan Méditerranée Métropole



Joseph SILVESTRE

Vice-Président

Maire de Corbère
Délégué de la CDC Roussillon
Conflent



Roger FERRER

Vice-Président

Maire d'Estagel
Délégué de la CU
Perpignan Méditerranée Métropole



Patrick CASADEVALL

Vice-Président

Conseiller Municipal
Saint-Jean-Pla-de-Corts
Délégué de la CDC du Vallespir



Jacques BARTHES

Vice-Président

Maire de Lesquerde
Délégué de la CDC Agly
Fenouillèdes



Jean-Marie ARIS

Vice-Président

Maire de Sainte - Léocadie
Délégué de la CDC
Pyrénées-Cerdagne

► LES ÉLUS

Les autres membres du bureau



Pierre BATAILLE
Maire de Fontrabieuse-Espousouille
Président délégué de la CDC
Pyrénées Catalanes



Gilles FOXONET
Maire de Baixas
Délégué de la
Communaute Urbaine
Perpignan Méditerranée
Métropole



Frédéric FUENTES
Adjoint au Maire de Pia
Délégué de la CDC
Corbières Salanque Méditerranée



Christian GRAU
Maire de Cerbère
Délégué de la CDC
Albères Côte Vermeille Illibéris



Stéphane LODA
Maire de Canet-en-Roussillon
Délégué de la
Communauté Urbaine
Perpignan Méditerranée
Métropole



Jean MAURY
Maire de Ria - Sirach
Délégué de la CDC
Conflent Canigó



Bernard REMEDI
Conseiller Municipal de
Prats-de-Mollo-la-Preste
Délégué de la CDC du
Haut-Vallespir

Le syndicat

► LES ÉLUS

Les autres membres du Comité Syndical



José ANGULO

Adjoint au Maire de Céret
Délégué de la CDC du Vallespir



Laurence AUSINA

Maire de Bompas
Déléguée de la
Communauté Urbaine
Perpignan Méditerranée
Métropole



Alain BEZIAN

Maire de Llauro
Délégué de la CDC des Aspres



Guy CALVET

Maire de Saint-Arnac
Délégué de la CDC
Agly Fenouilledes



Guillaume CERVANTES

Maire de Le Tech
Délégué de la CDC du Haut Vallespir



Henri BAUDET

Maire de Bolquère
Délégué de la CDC
Pyrénées-Catalanes



Thierry DEL POSO

Maire de Saint-Cyprien
Président délégué de la CDC
Sud Roussillon



Alain FERRAND

Maire du Barcarès
Délégué de la
Communauté Urbaine
Perpignan Méditerranée
Métropole



Claude GRAU

Maire d'Egat
Délégué de la CDC
Pyrénées Cerdagne



Jean-Louis JALLAT

Maire d'Olette
Président délégué de la CDC
Conflent Canigo

• LES ÉLUS

Les autres membres du Comité Syndical



Laurent LEYGUE

Maire d'Estavar
Délégué de la CDC
Pyrénées Cerdagne



Jean-Charles MORICONI

Maire de Pollestres
Délégué de la
Communauté Urbaine
Perpignan Méditerranée
Métropole



Patrick PASCAL

Maire de
Villeneuve-de-la-Rivière
Délégué de la
Communauté Urbaine
Perpignan Méditerranée
Métropole



Marc PETIT

Maire de Clairà
Délégué de la CDC
Corbières Salanque
Méditerranée



Armelle REVEL FOURCADE

Maire du Soler
Déléguée de la
Communauté Urbaine
Perpignan Méditerranée
Métropole



Roger RIGALL

Maire de Llupia
Délégué de la
Communauté Urbaine
Perpignan Méditerranée
Métropole



Fernand ROIG

Conseiller Municipal de Corbère
Délégué de la CDC Roussillon
Conflent



Pierre-Jean SCHRECK

Adjoint au Maire de Rivesaltes
Délégué de la
Communauté Urbaine
Perpignan Méditerranée
Métropole



Robert VILA

Maire de Saint-Estève
Président délégué de la
Communauté Urbaine
Perpignan Méditerranée
Métropole

Le syndicat

► TRANSPORTER TRAITER ET VALORISER LES DÉCHETS À L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE

► EXPLOITER 24 SITES

→ 80 agents qui assurent chaque jour :

- La réception et la gestion des déchets
- L'exploitation de 12 quais de transfert et 12 plateformes de déchets végétaux
- La sensibilisation de publics
- Le pilotage de nombreux projets d'économie circulaire
- Un partenariat solide avec les intercommunalités du territoire

► S'ENGAGER ENSEMBLE

Le Sydetom66 travaille en étroite collaboration avec tous les acteurs du territoire : Intercommunalités et entreprises spécialisées pour une efficacité maximale !

→ Le Sydetom66 traite les **330 000 tonnes de déchets** produits par les ménages : ordures, emballage, verre, déchets végétaux, gravats, bois etc... 90.5% de déchets valorisés grâce à des traitements spécifiques pour une valorisation optimale :

- Valorisation matière
- Valorisation organique
- Valorisation énergétique



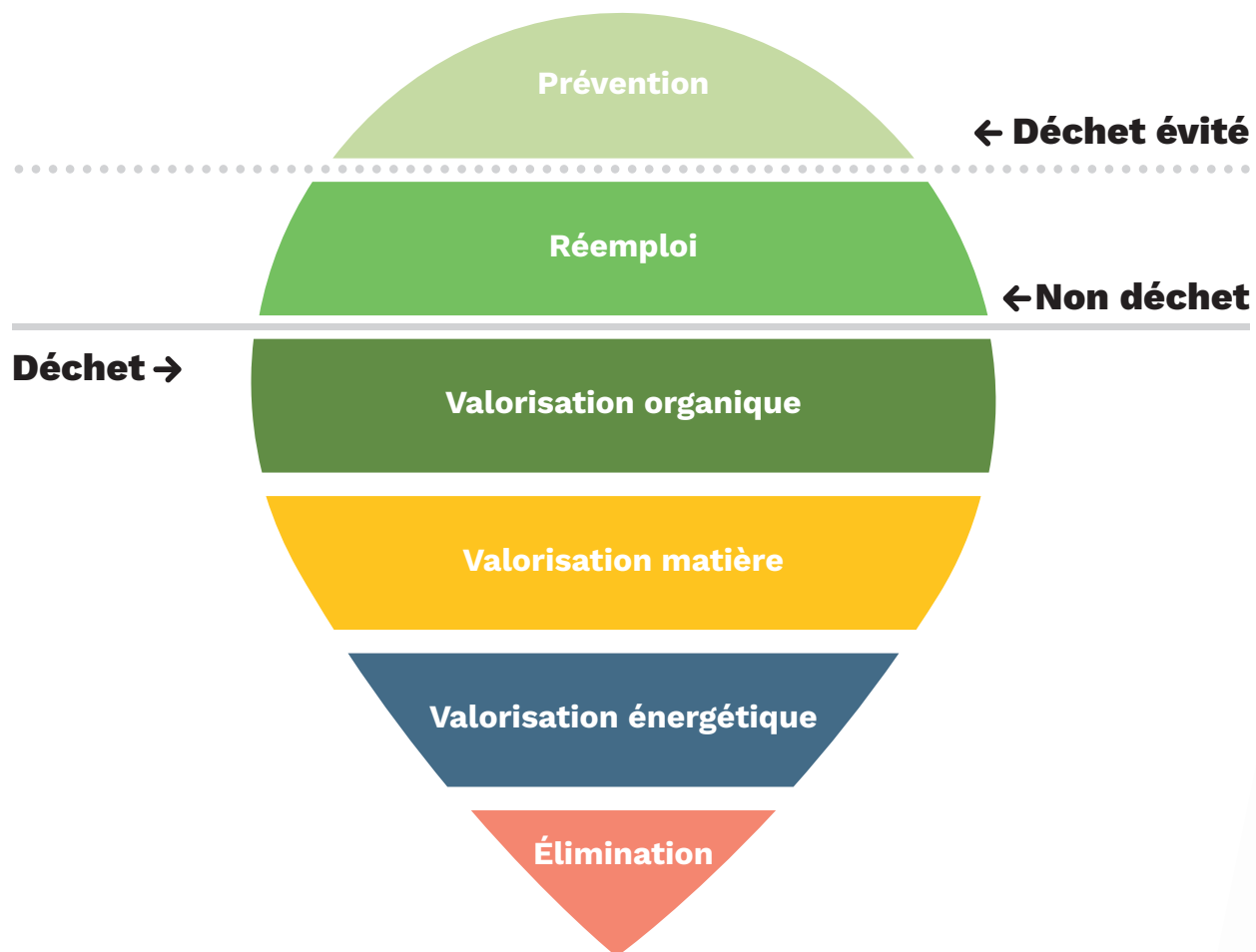
80 agents

330 000
tonnes de déchets
produits par les ménages

90,5%
des déchets
sont valorisés

Le Sydetom66 agit selon la **hiérarchie des modes de traitement** des déchets

La hiérarchie des modes de traitement a pour but d'encourager la valorisation des déchets et donc de diminuer l'utilisation de matières premières.





Les installations du syndicat

Pour répondre aux besoins du Service Public et assurer une gestion des déchets optimale, le Syndicat exploite 25 sites répartis sur le territoire départemental :



● 12 QUAIS DE TRANSFERT :

Réceptionner et réacheminer les déchets ménagers

Véritables points de regroupement et massification des déchets, les quais de transfert sont gérés et exploités par le syndicat : on y réceptionne les bennes de déchets ménagers de type ordures ménagères et emballages avant leur réacheminement vers l'UTVE du Sydetom66 à Calce.

● 12 PLATEFORMES DE DÉCHETS VÉGÉTAUX :

Faciliter le retour au sol de nos déchets organiques

Ces plateformes valorisent les déchets végétaux qui sont réceptionnés, criblés, broyés, compostés puis transformés en amendements organiques de types Broyat Vert (BV), Broyat Vert Criblé (BVC) et compost. Un bel exemple d'économie circulaire : les déchets végétaux retournent au sol pour le nourrir et l'enrichir !

● UTVE DU SYDETOM66 SITE ARC-IRIS :

Valoriser nos déchets

Situé sur le territoire de Calce et doté d'une architecture remarquable, ce site s'intègre parfaitement dans le paysage. Le Syndicat en a confié la gestion à un Délégué de Service Public (DSP) qui a la charge d'exploiter les deux installations du site jusqu'en juin 2026 :

→ L'Usine de Valorisation Énergétique (UVE) : Produire de l'énergie avec nos déchets !

230 000 tonnes de déchets incinérés permettent de produire de l'électricité et d'alimenter un Réseau de Chaleur Urbain (RCU)

→ Le Centre de Tri (CdT) : Recycler papiers et emballages !

30 000 tonnes de déchets sont triées au centre de tri puis envoyées dans des usines de recyclage



Quais de transfert



Plateformes
de déchets végétaux



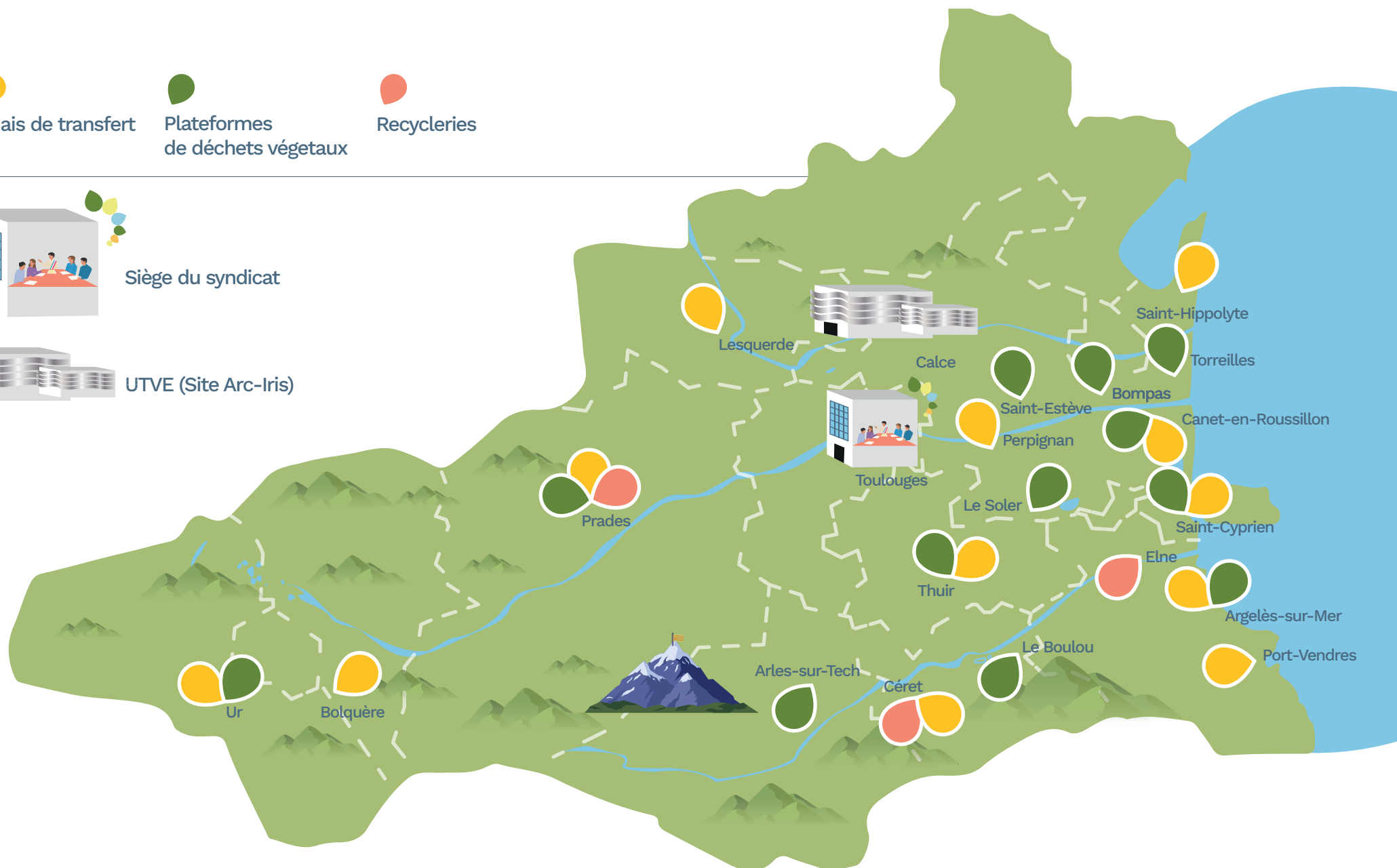
Recycleries



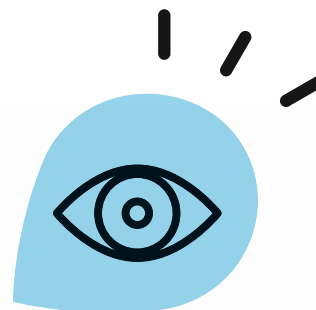
Siège du syndicat



UTVE (Site Arc-Iris)



L'année 2023 en un coup d'œil



● ANTICIPER L'AVENIR

Lancement de la nouvelle DSP de l'UTVE du Sydetom66

Le 28 juin 2023, les élus du Comité Syndical ont adopté à l'unanimité le principe du renouvellement de la DSP de l'UTVE de Calce : d'une durée de 12 ans, de juillet 2026 à juillet 2038, la nouvelle DSP portera notamment sur l'exploitation de l'usine et la construction d'un nouveau centre de tri (40 000 t).

● APPROFONDIR

La collaboration avec les intercommunalités

Le 1^{er} juillet 2023 et suite à la modification des statuts du Syndicat, la compétence en matière de « vidage et transport » des Points d'Apport Volontaire (PAV) des Emballages Ménagers Recyclables (EMR) a été transférée aux intercommunalités (EPCI) du territoire.



● CONSTRUIRE, RÉHABILITER ET AMÉNAGER

Les infrastructures du Sydetom66

→ Inauguration du nouveau Quai de Transfert d'Ur :

Le nouveau quai de transfert implanté sur la commune d'Ur a été inauguré le samedi 30 septembre 2023.

Ce quai de transfert optimise la réception des déchets, permet de limiter le nombre de rotations d'évacuation de déchets, optimise leur acheminement vers l'unité de valorisation à Calce, répond aux besoins croissants des collectivités en matière de tri sélectif des emballages ménagers et contribue à la préservation de l'environnement.

Cette installation d'un investissement de 2,6M€TTC, assumée en intégralité par le syndicat, représente une amélioration significative dans la gestion durable des déchets ménagers dans le secteur des Hauts-Cantons.

→ Inauguration de la centrale photovoltaïque de la recyclerie d'Elné

Dans la continuité de sa politique d'investissement et de soutien aux trois recycleries du département, le Sydetom66 a inauguré le samedi 7 octobre 2023, la centrale photovoltaïque implantée sur la toiture de la recyclerie d'Elné (1060 m²).

Désormais, la recyclerie bénéficie d'une autoconsommation d'électricité à hauteur de 60% de l'énergie produite (40% restants injectés dans le réseau) mais également d'une surface de vente plus grande puisque le Sydetom66 en a profité pour investir dans des travaux d'aménagement des locaux (57m² de locaux sociaux, 150m² de zone de déchargement).

Des travaux d'un montant total de 600 000 € TTC assumé en intégralité par le syndicat



Chiffres clés 2023

329 044 t réceptionnées par le **Sydetom66**



→ **OMR** : 156 339 t



→ **EMR** : 29 934 t



→ **Verre** : 18 881 t



→ **Déchets végétaux** : 49 748 t



→ **Boues de STEP** : 35 805 t



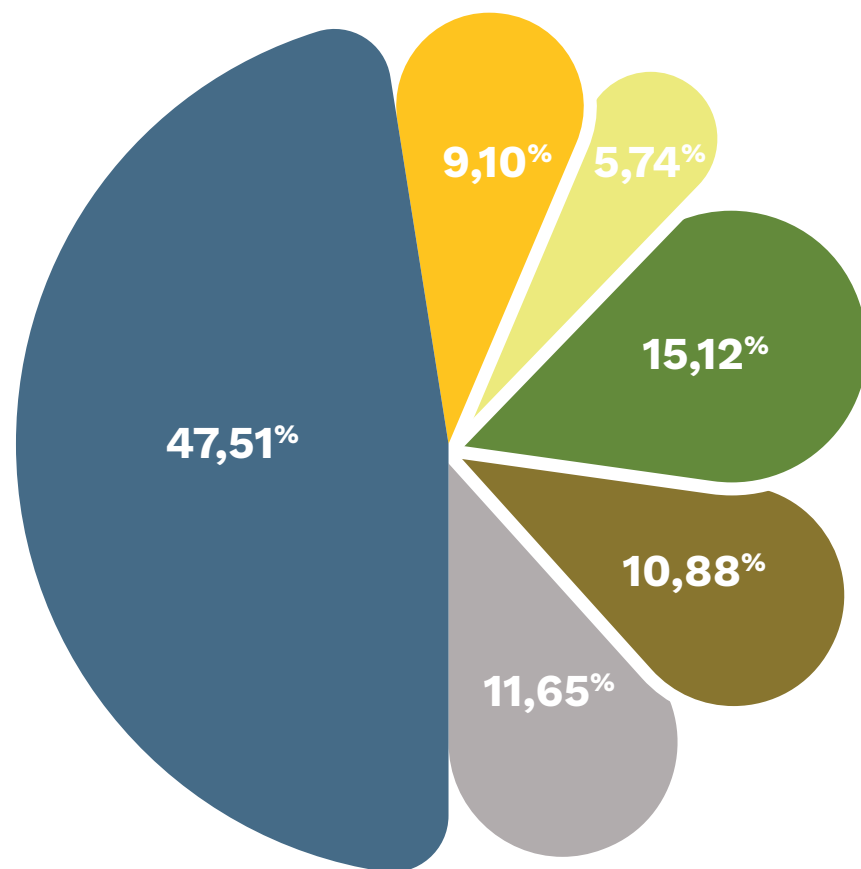
→ **Tout-venant déchèteries** : 38 337 t

90,50%
de **valorisation**

- Valorisation organique : 25,78 %
- Valorisation matière : 12,21 %
- Valorisation énergétique : 52,51 %
- Élimination : 9,50 %



Répartition des tonnages de déchets





II. Valorisation Organique

Valorisation organique

- Valorisation organique déchets végétaux
- Valorisation des boues de stations d'épuration



Le saviez-vous ?

Depuis le **1^{er} janvier 2024** les biodéchets (30% de la poubelle) peuvent être compostés pour un **retour au sol**.



Valorisation organique déchets végétaux

Tonnages 2023 de déchets végétaux réceptionnés par producteurs de déchets



49 748 t

Agly-Fenouillèdes

618

Pyrénées Catalanes

991

ACVI

7 027

Pyrénées-Cerdagne

543

Aspres

1 595

Roussillon Conflent

1 731

Conflent Canigó

2 147

Sud Roussillon

4 357

C3SM

1 448

SMROM

100

Haut Vallespir

733

Vallespir

1 961

PMM

22 703

Professionnels

3 792

Valorisation organique déchets végétaux

Après réception des déchets végétaux, les équipes du Syndicat en assurent le broyage et le criblage en vue de la production de broyats et de compost.

● LE BROYAT 6 213 t

Produit issu des déchets végétaux secs puis broyés

Applications : en mulch / en paillage

Intérêts agronomiques :

- **Protège** le sol
- **Limite** l'évaporation et protège du gel
- **Enrichit** le sol en matière organique
- **Nourrit** la faune du sol.

● LE BVC 18 990 t

Produit issu des déchets végétaux frais (*rameaux, tiges, feuilles...*), broyés puis criblés à une maille de 60 mm.

Applications : épandage / paillage

Intérêts agronomiques :

- **Améliore** la rétention d'eau et la porosité du sol
- **Favorise** le développement de la mésafaune
- **Inhibe** la pousse des adventices
- **Regénère** le sol sur le long terme



● LE COMPOST 2 952 t

Produit issu de la valorisation des déchets végétaux exclusivement sur les sites d'Argelès-sur-Mer et Saint-Cyprien, durant un cycle de 9 à 12 mois. Le processus de fabrication comprend une phase de fermentation, maturation puis un criblage à une maille de 20 mm.

Applications : (1/4 de compost pour 3/4 de terre) fumure de fond pour les plantations / fumure d'entretien pour redresser le taux de matière organique du sol.

Intérêts agronomiques :

- **Favorise** la croissance et l'enracinement des plantes
- **Améliore** le rythme de diffusion des nutriments, la porosité du sol et la capacité de rétention d'eau
- **Stimule** l'activité biologique
- **Procure** au sol une meilleure résistance à l'érosion.

● LE CO-COMPOSTAGE 15 710 t

Déchets végétaux broyés et mélangés aux boues de stations d'épuration pour produire un compost normé



● DURANT L'ÉTÉ 2023

Mise en place d'un plan sécheresse

Face à la nécessité de préserver nos ressources en eau, le Sydetom66 a mis en place un plan sécheresse sur l'ensemble de ses sites. Sur la plateforme de compostage d'Argelès-sur-Mer, ce plan s'est traduit par l'arrêt du puisage de l'eau dans les nappes phréatiques et la création d'un circuit d'eau fermé. Ainsi, l'eau de ruissellement récupérée dans le bassin de rétention est à nouveau utilisée pour arroser les andains broyés en fermentation. Résultats sur 5 mois : 6 710 m³ d'eau économisés.

Éco-pâturage

Le Sydetom66, dans sa volonté de préserver l'environnement et de prévenir les risques d'incendie, a mis des chevaux en pâturage sur la plateforme de compostage d'Argeles sur Mer. Cet éco-pâturage s'est parfaitement déroulé !



● DURANT L'ÉTÉ 2023

Incendie de Saint-André du 20 août 2023

Suite à l'incendie qui a ravagé 500 hectares entre les communes de Saint-André et d'Argelès-sur-Mer, le Sydetom66 est venu en soutien aux habitants et aux collectivités. L'organisation rapidement mise en place sur la plateforme de compostage d'Argelès-sur-Mer a permis d'absorber l'ensemble des déchets végétaux suite au nettoyage des zones touchées (175 tonnes estimées).

Zoom sur l'expérimentation des biodéchets

En 2023, le Sydetom66 a traité près de 86 tonnes de biodéchets issues de collectes expérimentales mises en place par certains de ses adhérents. L'ensemble de ce gisement a été traité chez des prestataires privés par méthanisation. La filière de méthanisation est un processus de transformation des matières organiques en biogaz, principalement du méthane, par fermentation anaérobie.



Valorisation des boues de stations d'épuration



Gisement 2023 - Tonnages par EPCI



35 805 t

Agly-Fenouillèdes

618

Pyrénées Catalanes

991

ACVI

7 027

Pyrénées-Cerdagne

543

Aspres

1 595

Roussillon Conflent

1 731

Conflent Canigó

2 147

Sud Roussillon

4 357

C3SM

1 448

SMROM

100

Haut Vallespir

733

Vallespir

1 961

PMM

22 703



L'assainissement des eaux usées (qui relève de la compétence des intercommunalités) génère d'une part de l'eau traitée, d'autre part des déchets dont font partie les boues d'épuration. Le Sydetom66 est en charge du traitement de ces boues et a choisi des modes de valorisation privilégiant le retour au sol.

◆ ÉPANDAGE AGRICOLE

1 008 t en 2023

Mené dans le strict respect des procédures et normes réglementaires, l'épandage ne peut être pratiqué que s'il présente un intérêt pour le sol ou la culture.

◆ CO-COMPOSTAGE

34 062 t en 2023

Processus aérobie des éléments fermentescibles des boues, le compostage de boues se pratique en mélange avec des déchets végétaux. Il permet de stabiliser et hygiéniser efficacement les boues en vue de leur valorisation agronomique.

◆ EXPÉRIMENTATION 2023

En partenariat avec le délégataire du site Arc Iris, le Sydetom66 a mené en 2023 un test en vue de l'incinération de boues brutes dans son UVE. Plus de 700 t de boues liquides ont ainsi été injectées dans un des fours de l'usine.

Tonnages valorisés par site



35 805 t

ÉPANDAGE

Retour au sol **1 008**

PLATEFORMES DE CO-COMPOSTAGE

BOUES

Elne **9 658**

Font-Romeu **398**

Montels **3 337**

Narbonne **8 579**

Thuir **12 090**

TEST INCINÉRATION

UVE Calce **734**



III. Valorisation Matière

Valorisation matière

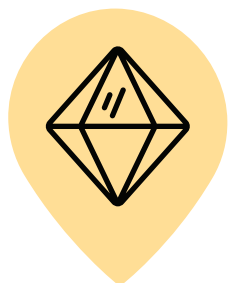
- Tonnages 2023
- Que deviennent les emballages et papiers de la poubelle jaune ?
- Refus de tri



Le saviez-vous ?

À la sortie du **centre de tri**, ce sont plus de **23 000 balles de matériaux** : alu, acier, papier, carton, plastique... qui sont envoyées tous les ans vers les recycleurs.





Valorisation matière : tonnages 2023



COLLECTE SÉLECTIVE :

Aujourd'hui TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !
Après passage par le centre de tri, les emballages sont triés par matériaux : plastique, carton, papier, acier ou aluminium sont séparés par tri mécanique et optique mais aussi par un tri manuel.

A la sortie, les emballages sont compressés en « balles » qui sont ensuite vendues à des usines de recyclage où elles seront transformées en nouveaux objets, emballages ou papiers.

60,36(kg/hab)
Performance
EMR Sydetom66

Tonnages 2023 EMR réceptionnés par le Sydetom66



29 934 t

Agly-Fenouillèdes	361
ACVI	4 909
Aspres	1 258
Conflent Canigó	1 176
C3SM	1 306
Haut Vallespir	281
PMM	15 995
Pyrénées Catalanes	335
Pyrénées-Cerdagne	307
Roussillon Conflent	1 118
Sud Roussillon	1 492
SMROM	203
Vallespir	1 192



◆ VERRE :

Le Sydetom66 a assuré le levage des 3 287 colonnes à verre mises en place par les intercommunalités pour un total de 18 881 t de verre, acheminées puis valorisées dans une verrerie à Béziers. Transformé en calcin, le verre se recycle à l'infini !



Tonnages 2023 de verre réceptionnés par le Sydetom66



18 881 t

Agly-Fenouillèdes	310
ACVI	3 601
Aspres	831
Conflent Canigó	862
C3SM	738
Haut Vallespir	352
PMM	8 250
Pyrénées Catalanes	714
Pyrénées-Cerdagne	426
Roussillon Conflent	560
Sud Roussillon	1 137
SMROM	305
Vallespir	794

38,07
Performance
Verre Sydetom66
(kg/hab)

Composition de la poubelle jaune

● CARACTÉRISATIONS

en 2023

Les caractérisations permettent de déterminer avec précision la part des déchets contenus dans les poubelles en distinguant les matières recyclables et le refus. Pour affiner la connaissance de la composition de la poubelle jaune, le Sydetom66 a fait évoluer son dispositif et réalise les prélèvements au niveau des quais de transfert ce qui permet de cibler les circuits de collectes.

Composition de la poubelle jaune*

Refus	29%
Carton / Briques Alimentaires	29%
Papier	27%
Flacons / Pots / Barquettes Plastiques	10%
Acier / Aluminium	4%
Films Plastiques	1%

**Source répartition : résultats caractérisations 2023*

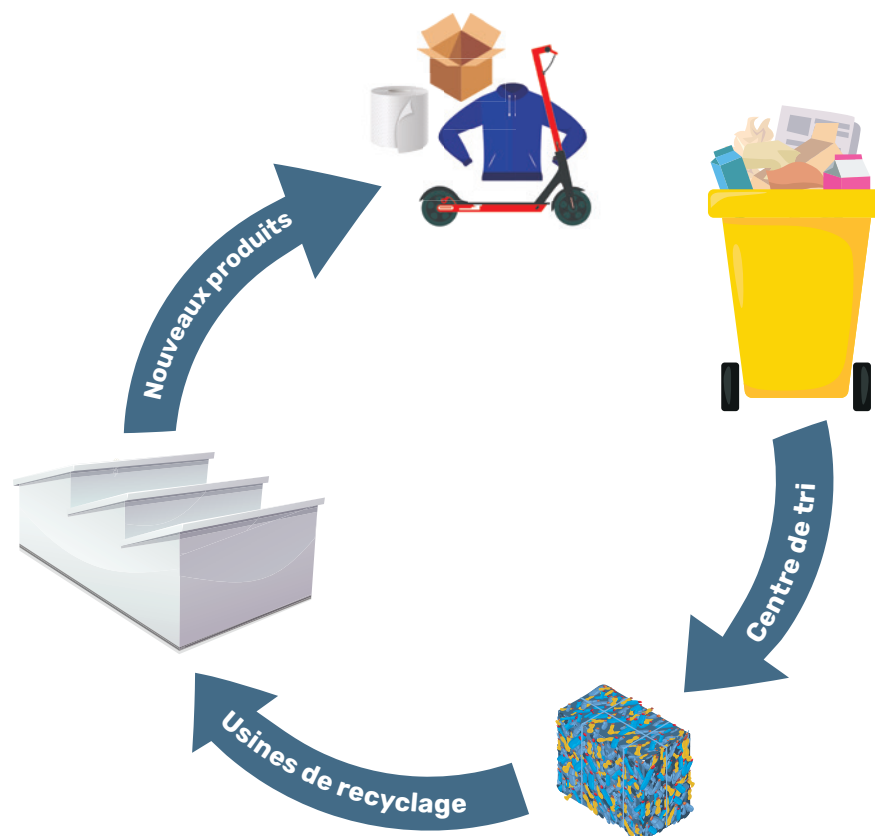


189

Caractérisations
réalisées en 2023



Que deviennent les emballages et papiers de la poubelle jaune ?



Matériaux recyclables issus du centre de tri en 2023

Sydetom66
Préserveons l'avenir

20 108 t

MATÉRIAUX	TONNAGES
Carton	10 197,21
Papier	5 458,03
Bouteilles Pet Incolore	1 551,52
Bouteilles Pehd Pp	931,39
Acier	870,98
Briques Alimentaires	338,24
Films Plastiques	302,50
Aluminium	229,86
Bouteilles Pet Colore	227,88

Alerte refus de tri



29% de la poubelle jaune (+ de 9 000 tonnes/an) sont aujourd'hui constitués d'erreurs de tri qui, non seulement polluent le gisement, mais réduisent aussi à néant les efforts de certains et entraînent des surcoûts de traitement.

• ERREURS DE TRI

les plus courantes

- Les sacs d'ordures ménagères
- Les objets
- Les déchets d'activités de soins
- Les emballages emboîtés

Composition du refus de tri

RÉSIDUS DE COLLECTE ET FINES	27,52%
OM SACS / VRAC	21,09%
ENCOMBRANTS	13,93%
IMBRIQUÉS	10,48%
NOUVEAUX PLASTIQUES	9,83%
EMR EN SAC	4,90%
TEXTILES	4,11%
VERRE	3,97%
EMR SOUILLÉS	2,43%
DEEE	1,51%
DÉCHETS VERTS	0,24%
DASRI	0,00%

Réduire le refus de tri

◆ CARACTÉRISATIONS QUALITÉ

Afin de sensibiliser tous les acteurs locaux de la gestion des déchets, le Sydetom66 organise des Caractérisations Qualité dans son centre de tri.

7 EPCI ont bénéficié d'une caractérisation qualité

84 Élus, techniciens, agents de collecte sont ainsi invités à visiter les installations du centre de tri et à assister en direct à une caractérisation des déchets issus de leur territoire.

160 caractérisations réalisées sur 13 EPCI

67 caractérisations ont un taux de refus inférieur à 28%

93 caractérisations avec un refus de tri supérieur à 28%

◆ PACC 2023

Pour réduire la part de déchets non conformes, le Sydetom66 a initié en partenariat avec ses collectivités adhérentes, un Plan d'Actions de Communication Corrective (PACC) pour atteindre un seul objectif → **MIEUX TRIER !**

Grâce aux caractérisations, le Sydetom66 peut cibler les circuits de collectes, localiser les zones composées de mauvais trieurs et engager une opération de sensibilisation afin de corriger les gestes de tri.

Un flyer très graphique est alors distribué aux habitants du quartier concerné par des taux de refus supérieurs à la moyenne : de faux billets de 100€ et 200€ sont distribués dans les boîtes aux lettres pour alerter les habitants sur le coût du refus de tri (estimés à + 2 M€ par an !) et pour leur rappeler les consignes de tri.

Cette opération menée par le Sydetom66 en partenariat avec les intercommunalités est renforcée par des actions de sensibilisation menées directement par les ambassadeurs du tri des collectivités (visites en porte à porte, présence sur les marchés, communication sur les journaux locaux...).

33 825 foyers sensibilisés pour 30 PACC déployés



IV. Valorisation Énergétique



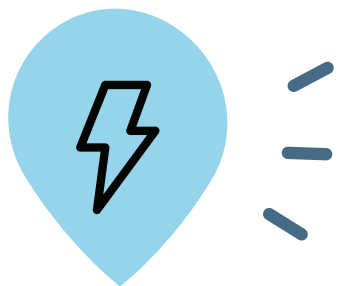
Valorisation énergétique

Usine de Valorisation Énergétique (UVE)

 Le saviez-vous ?

L'UVE de Calce valorise l'énergie qu'elle produit sous forme d'électricité et d'alimentation d'un réseau de chaleur.





DE L'ÉNERGIE DANS NOS DÉCHETS !

Valorisation énergétique



• L'USINE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (UVE)

Mise en service en juillet 2003, l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) permet de traiter par incinération jusqu'à 240 000 TONNES DE DÉCHETS PAR AN.

Cette installation est équipée de 3 fours (2 à 11T/h et 1 à 7t/h) mais aussi d'un process de mise en balles de 13 T/h qui permet d'écarter la pointe estivale (stockage de 13 500 tonnes de déchets estivaux qui sont incinérés en hiver).

Depuis avril 2019, l'UVE a amélioré sa performance énergétique en produisant de la chaleur pour alimenter un Réseau de Chaleur Urbain (RCU). L'énergie injectée dans le RCU dessert industriels, établissements hospitaliers et équipements publics avec une extension prévue en 2024 sur le territoire de Perpignan Méditerranée Métropole.

Tonnages 2023 incinérés à l'UVE

TOTAL UVE	226 419 t	100%
 Sydetom66	174 339 t	77%
OM Sydetom66	157 875	69,73%
Refus de tri EMR Sydetom66	8 634	3,81%
Tout-venant Sydetom66	7 096	3,13%
Boues de STEP	734	0,32%
DÉCHETS TIERS	52 080 t	23%
Déchets d'activités économiques (DICB)	39 607	17,49%
OM hors Sydetom66	10 278	4,54%
Déchets de soins (DASRI)	2 195	0,97%

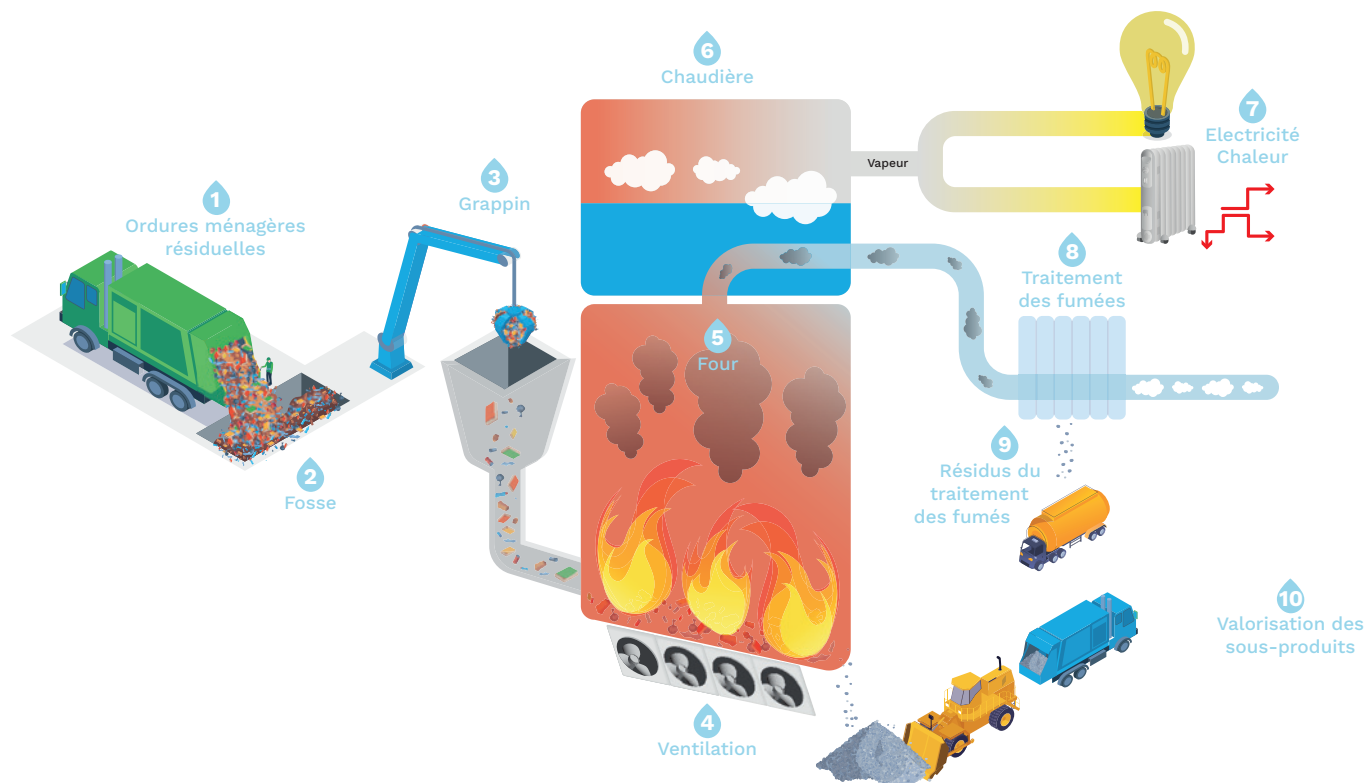
Production électrique 2023

Production totale	129 106 MWh
Auto-consommée	17 913 MWh
Vendue	111 193 MWh

Production de chaleur 2023

Production totale	149 883 MWh
Valorisation dans le réseau de chaleur	24 747 MWh

Performance énergétique 1.1



V. Actions de sensibilisation et soutien au réemploi



AC
JAUNE

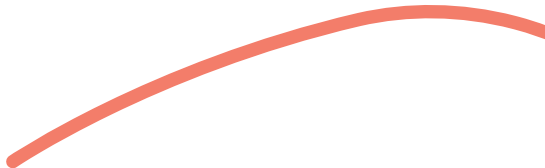
- Actions de sensibilisation
- Soutien au réemploi



Le saviez-vous ?

Le Sydetom66 mène tout au long de l'année **des actions de sensibilisation au travers d'animations et visites de ses installations**





Actions de sensibilisation



• VISITES SITE ARC-IRIS

D'une durée de 2 heures, la visite du site Arc Iris de Calce permet aux visiteurs de découvrir le circuit qu'empruntent leurs déchets après la collecte, d'en comprendre le traitement et de prendre conscience de l'importance du geste de tri.

Cette année, ce sont 2 050 visiteurs qui ont pu bénéficier des explications relatives au fonctionnement du Sydetom66 et de ses installations : des groupes scolaires mais aussi des publics divers tels que personnel hospitalier, élus, associations ont ainsi pu comprendre la valorisation énergétique issue de l'incinération des déchets et être sensibilisés au geste de tri.



• ANIMATIONS SCOLAIRES

Depuis de nombreuses années le Sydetom66 propose aux établissements scolaires du département des interventions gratuites pour sensibiliser le jeune public (primaire à la terminale) à diverses thématiques : le tri et le recyclage des emballages et du verre, la Méditerranée en danger, l'obsolescence programmée des DEEE.

En 2023, ce sont 186 classes qui ont été sensibilisées au tri des déchets, à l'économie circulaire et à la protection de l'environnement.

• SENSIBILISATION DANS LES DÉCHÈTERIES

Les animations en déchèteries sont l'occasion de sensibiliser les usagers sur le traitement des déchets dans leur ensemble ou bien de les informer sur des déchets plus spécifiques : les ampoules et néons, les piles, les textiles, les déchets d'ameublements, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Dans le cadre de la mise en place de nouvelles filières REP de recyclage (articles de bricolage et de jardin, articles de sports et loisirs) les **ambassadeurs du tri du Sydetom66 ont réalisé 34 actions de sensibilisation auprès des usagers** soit une matinée consacrée à chacune des déchèteries du département.

• COMMUNICATION GRAND PUBLIC

Le Sydetom66 accompagne les habitants et visiteurs à mieux trier et pour cela mobilise différents moyens de communication : presse, radio, site internet, réseaux sociaux... Plusieurs périodes clés (changement de saison, vacances scolaires...) sont ciblées.

En période estivale, une action spécifique multilingue est réalisée : en français, anglais, espagnol et catalan les messages et consignes de tri sont diffusés sur les réseaux sociaux pour qu'en vacances, personne n'oublie le bon geste de tri !

Soutien au réemploi

LES 3 RECYCLERIES DU TERRITOIRE

Depuis 2015, le Sydetom66 a accompagné la création de trois recycleries sur le territoire départemental : la **recyclerie du Vallespir** (à Céret en 2015), la **recyclerie d'Elné** (en 2016) puis la **recyclerie du Conflent** (à Prades en 2020).

Le syndicat entretient et rénove les bâtiments qu'il met à disposition à titre gratuit des opérateurs des trois recycleries.

Au global, investissement et fonctionnement confondus, l'action de soutien du Sydetom66 aux trois recycleries a représenté de 2015 à 2023 plus de 1 800 000 € (montant net après subventions).

En 2023, la recyclerie d'Elné a ainsi pu bénéficier de travaux importants de désamiantage et de solarisation de la toiture mais aussi de travaux d'aménagement de ses locaux, avec l'agrandissement de la surface de vente.



En 2023

Recyclerie du Vallespir

138 tonnes collectées

65 tonnes vendues en boutique

Recyclerie d'Elné

684 tonnes collectées

99 tonnes vendues en boutique

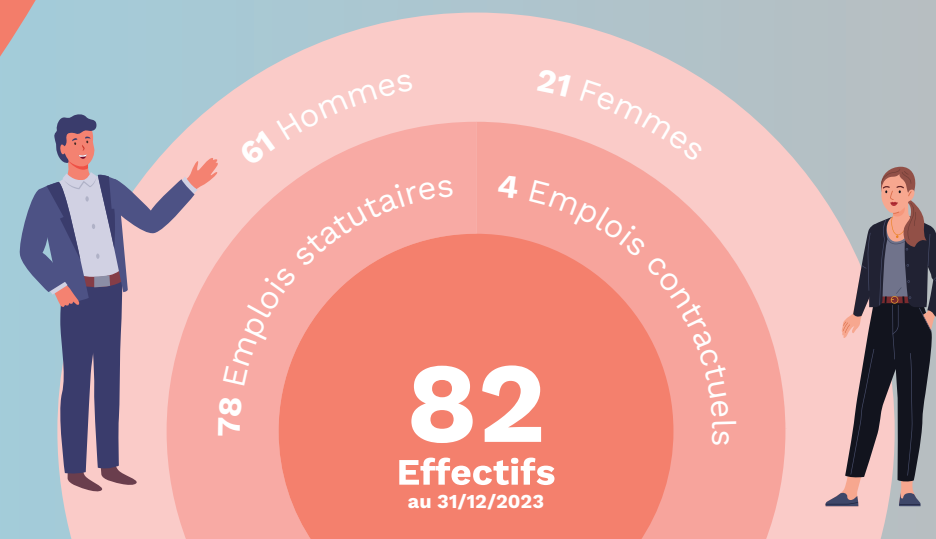
Recyclerie du Conflent

167 tonnes collectées

86 tonnes vendues en boutique



VI. Les équipes du Sydetom66



Effectifs par catégorie

Catégorie C	66
Catégorie B	11
Catégorie A	5

Effectifs par filière

Administrative	13
Technique	69

VII.

Données financières



Le saviez-vous ?

Tarification par flux : depuis deux ans, la participation financière des collectivités est calculée sur chaque flux de déchets.

- Trois budgets
- Dette
- Budget général : exécution 2023 par section
- Détail du budget général
- Contributions des EPCI



Données financières

1. Trois budgets

Le Sydetom66 possède, en plus de son budget principal, deux budgets annexes, assujettis à la TVA, et dédiés : au traitement des boues de stations d'épurations et au réseau de transport de chaleur.

La répartition par budget est la suivante : 93% sur le budget général, 6% sur le BA Boues de Step et 1% sur le BA Chaleur HT.

Exécution budgétaire	67 302 674€	80 411 488€
BUDGETS	DÉPENSES	RECETTES
Budget général	62 248 716€	74 487 466€
BA Boues de Step	4 145 893€	4 817 548€
BA Chaleur HT	908 066€	1 106 474€

2. Dette

Emprunts et dette

ANNÉES	CRD AU 31/12	DETTE PAR HABITANT	TAUX MOYEN	CAPACITÉ DE DÉSENNDETTEMENT (en année)
2020	22 096 948 €	45,31 €/hab	3,02%	-7,54
2021	20 881 924 €	42,66 €/hab	2,84%	3,33
2022	24 660 101 €	50,01 €/hab	2,94%	6,31
2023	23 016 565 €	46,41 €/hab	2,55%	3,60

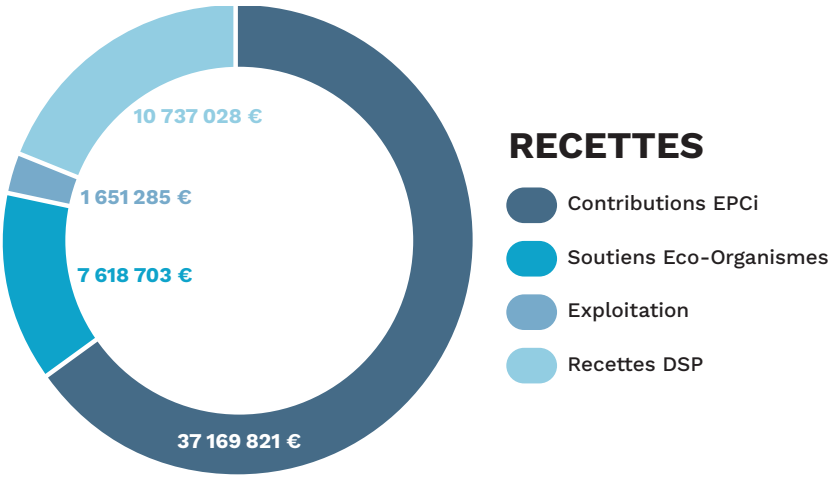
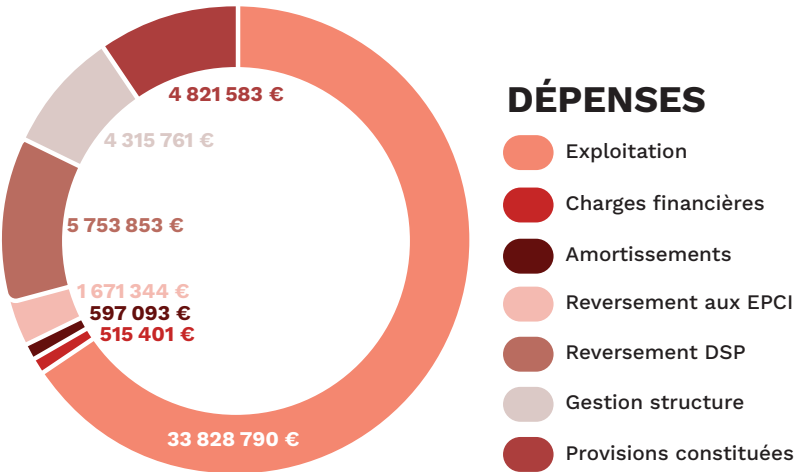
3. Budget général : exécution 2023 par section

L'année 2023 représente un bilan positif et excédentaire avec une gestion optimisée des dépenses, et des recettes en hausse (éco-organismes, intéressements DSP liés aux prix des reprises matière et à la hausse des prix de l'énergie).

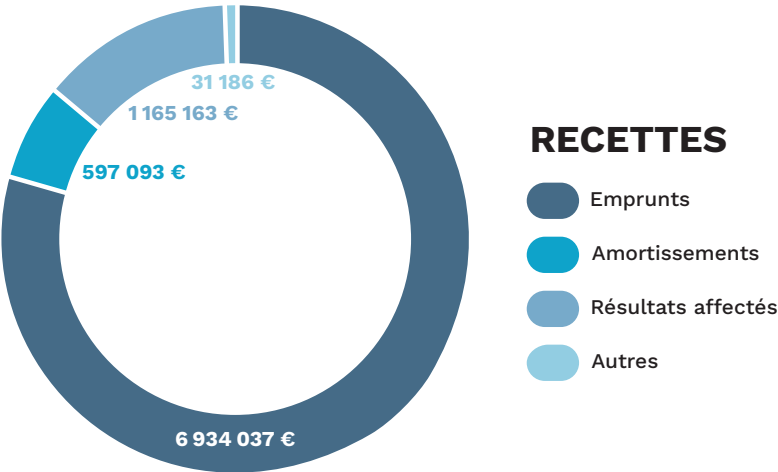
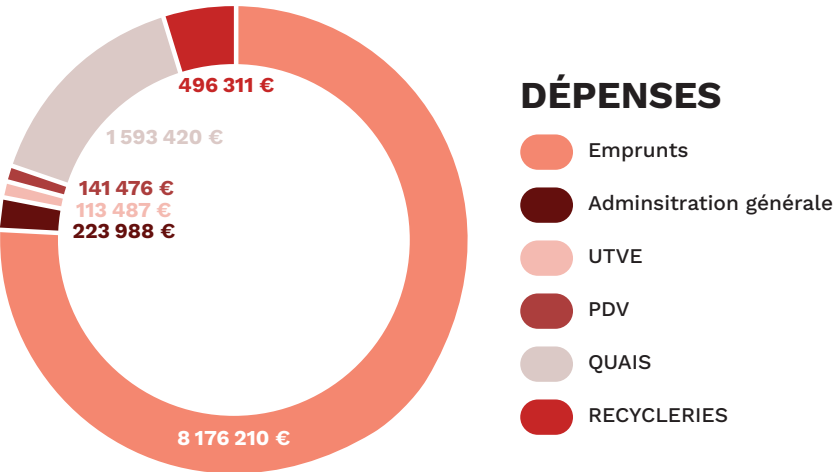
	RÉALISÉ 2023
Fonctionnement	Recettes 64 154 684
	Dépenses 51 503 824
Investissement	Recettes 10 332 782
	Dépenses 10 744 892
TOTAL BUDGET	Recettes 74 487 466
	Dépenses 62 248 716

4. Détail du budget général

Section de fonctionnement 2023



Section d'investissement 2023

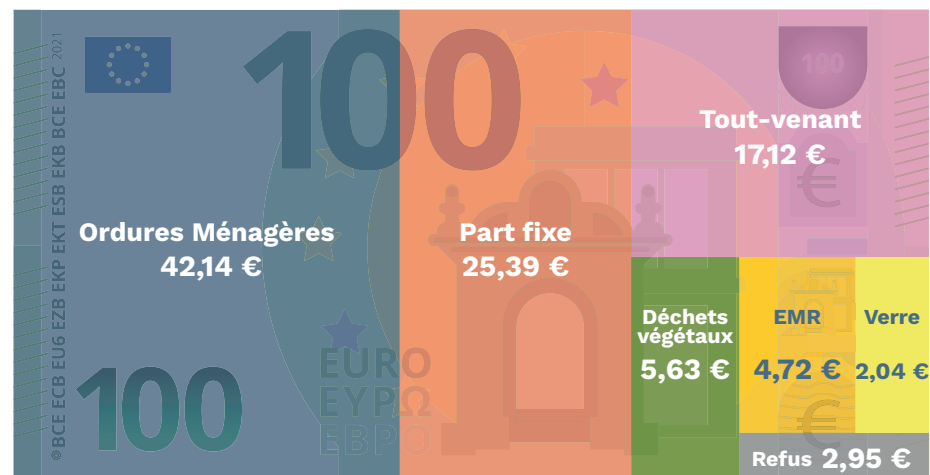


5. Contributions des EPCI

DÉTAIL CONTRIBUTION	CONTRIBUTIONS DES EPCI	TONNES	€/TONNE	€/HAB pop insee
 Sydetom66 Préserveons l'avenir	37 169 821,56 €	298 637,64 t	124,46 €/t	74,95 €/hab
Part fixe	9 435 777		31,60	19,03
Ordures ménagères	15 664 978	156 339	100,20	31,59
Refus	1 098 227	8 634	127,20	2,21
EMR	1 755 967	29 934	58,66	3,54
Verre	759 019	18 881	40,20	1,53
Déchets végétaux	2 093 301	46 513	45,00	4,22
Tout-venant	6 362 551	38 337	165,96	12,83

2023

RÉPARTITION DE LA PARTICIPATION DES EPCI POUR 100€



Evolution des contributions des EPCI

ANNÉES	CONTRIBUTIONS DES EPCI	€/HABITANT
2020	36 184 404 €	74,20
2021	36 695 604 €	74,97
2022	38 883 614 €	78,85
2023	37 169 822 €	74,95

VIII.

Annexes

- Détail des tonnages entrants
- Valorisation des matériaux sortants
- Traitement des déchets ultimes
- Boues de STEP : détail par EPCI
- Détail des soutiens des éco-organismes
- Données financières : maîtriser les coûts

Détail des tonnages entrants (OMr, EMR, Verre)

EPCI	POPULATION	Nombre de COMMUNES	Ordures Ménagères (en tonnes)	Performance OM (kg/hab)	EMR Apport Volontaire (en tonnes)	EMR Porte-à-Porte (en tonnes)	TOTAL tonnages EMR	Performance EMR (kg/hab)	VERRE (en tonnes)	Performance VERRE (kg/hab)	TOTAL DECHETS (en tonnes)	TOTAL RECYCLABLE (en tonnes)	TAUX DE DETOURNEMENT (total recyclables / total déchets)
Agly Fenouillèdes	6 424	24	1 560,38	242,90	12,39	348,43	360,82	56,17	309,60	48,19	2 230,80	670,42	30,05
ACVI	57 525	15	20 935,94	363,95	859,28	4 049,69	4 908,97	85,34	3 601,34	62,60	29 446,25	8 510,31	28,90
Aspres	22 795	19	5 270,40	231,21		1 257,82	1 257,82	55,18	830,92	36,45	7 359,14	2 088,74	28,38
Conflent Canigó	21 235	45	5 460,03	257,12	525,37	651,12	1 176,49	55,40	862,20	40,60	7 498,72	2 038,69	27,19
C3SM	24 013	21	7 053,02	293,72	253,10	1 053,27	1 306,37	54,40	738,35	30,75	9 097,74	2 044,72	22,48
Haut Vallespir	9 978	14	3 582,82	359,07	258,96	22,48	281,44	28,21	352,19	35,30	4 216,45	633,63	15,03
PMM	274 473	36	85 905,07	312,98	2 386,42	13 608,86	15 995,28	58,28	8 250,23	30,06	110 150,58	24 245,51	22,01
Pyrénées Catalanes	4 217	18	2 274,40	539,34	335,23		335,23	79,49	714,08	169,33	3 323,71	1 049,31	31,57
Pyrénées-Cerdagne	8 428	17	3 332,40	395,40	302,76	4,20	306,96	36,42	426,28	50,58	4 065,64	733,24	18,04
Roussillon Conflent	18 896	16	5 129,87	271,48	88,60	1 028,92	1 117,52	59,14	559,61	29,62	6 807,00	1 677,13	24,64
Sud Roussillon	24 577	6	8 707,45	354,29	294,28	1 197,62	1 491,90	60,70	1 137,44	46,28	11 336,79	2 629,34	23,19
SMROM	2 597	3	1 304,45	502,29	203,43		203,43	78,33	305,24	117,54	1 813,12	508,67	28,05
Vallespir	20 779	10	5 822,36	280,20	731,35	460,36	1 191,71	57,35	793,52	38,19	7 807,59	1 985,23	25,43
Totaux	489 513	220	154 778,21	316,19	6 238,78	23 334,34	29 573,12	60,41	18 571,40	37,94	202 922,73	48 144,52	23,73

Valorisation des matériaux sortants

ORIGINE	MATIERE	TONNAGES	MODE DE VALORISATION
Verre	VERRE	18 181 t	Recyclage
	PAPIER	5 458 t	
	BRIQUES ALIMENTAIRES	338 t	
	CARTON	10 197 t	
	BOUTEILLES PET INCOLORE	228 t	
	BOUTEILLES PET COLORE	1 552 t	
Centre de tri	BOUTEILLES PEHD PP	931 t	Recyclage
	FILMS PLASTIQUES	303 t	
	TOTAL PLASTIQUE	3 013 t	
	ACIER	871 t	
	ALUMINIUM	230 t	
	ACIER MÂCHEFER	5 112 t	
UVE	ALU MÂCHEFER	465 t	Réutilisation (sous-couche routière)
	MÂCHEFERS VALORISABLES	37 735 t	

Traitement des déchets ultimes

ORIGINE	MATIÈRE	TONNAGES	MODES DE TRAITEMENT
DÉCHÈTERIES	TOUT-VENANT NON INCINÉRÉ	30 299	Enfouissement (ISDND)
UVE	REFIOM	7 868	Inertage - Enfouissement (ISDND)
	MÂCHEFERS NON VALORISABLES	4 545	Enfouissement (ISDND)

Valorisation organique – Boues de STEP : Détail par EPCI

Origine et destination de valorisation des boues de stations d'épuration

DESTINATION ORIGINE	EPANDAGE	CO-COMPOSTAGE					TEST INCINERATION UVE	TOTAL
EPCI	RETOUR AU SOL	ELNE	THUIR	MONTELS	NARBONNE	FONT ROMEU	CALCE	
Agly-Fenouillèdes			17,64 t					17,64 t
ACVI		4824,34 t	347,68 t		410,26 t		663,26 t	6 245,54 t
Aspres			1467,66 t					1 467,66 t
Conflent Canigó			641,82 t					641,82 t
C3SM		206,28 t	972,20 t		169,58 t			1 348,06 t
Haut Vallespir		118,74 t	546,40 t		35,76 t			700,90 t
PMM	1008,12 t	1083,04 t	5891,54 t	3276,74 t	7931,40 t		71,02 t	19 261,86 t
Pyrénées Catalanes			418,76 t					418,76 t
Pyrénées-Cerdagne			248,34 t					248,34 t
Roussillon Conflent		376,94 t	390,53 t					767,47 t
Sud Roussillon		2515,94 t		60,44 t				2 576,38 t
SMROM			67,84 t			398,18 t		466,02 t
Vallespir		532,88 t	1079,9 t		31,50 t			1 644,28 t
TOTAL PF		9658,16 t	12090,31 t	3337,18 t	8578,50 t	398,18 t	734,28 t	35 804,73 t

Détail des soutiens ÉCO-ORGANISMES

ÉCO-ORGANISMES	CATÉGORIE DE DÉCHETS	SOUTIEN € PERÇU EN 2023
ALLIANCE	Petits alus	6 654 €
CYCLEVIA	Huiles et lubrifiants	4 050 €
ECOLOGIC	DEEE - ASL (Articles de Sport et de Loisirs) et des ABJ th (Articles de Bricolage et de Jardin Thermiques).	259 522 €
CITEO	EMR et Papiers	7 053 204 €
ECO DDS	Déchets chimiques	43 388 €
ECO MAISON	Objets et mobilier	203 365 €
REFASHION	Textiles	48 519 €
TOTAL		7 618 703 €

Données financières :

optimiser la gestion des déchets et maîtriser les coûts

COÛTS DE TRAITEMENT (DONNÉES SINOE)

DONNÉES HT	ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	TRI (EMR + VERRE)	DÉCHETS DES DÉCHÈTERIES	AUTRES	TOTAL
Charges de structure et communication	868 690,84 €	952 611,29 €	1 020 387,45 €	21 011,52 €	2 862 701,09 €
Charges techniques	16 369 755,25 €	9 228 046,84 €	7 840 270,29 €	376 498,76 €	33 814 571,13 €
Prévention	15 088,17 €			1 676,46 €	16 764,63 €
Collecte		1 969 346,87 €			1 969 346,87 €
Transfert/transport	4 468 174,29 €	1 546 976,63 €			6 015 150,92 €
Traitement	11 886 492,79 €	5 711 723,33 €	7 840 270,29 €	374 822,29 €	25 813 308,71 €
Total des charges	17 238 446,09 €	10 180 658,13 €	8 860 657,74 €	397 510,28 €	36 677 272,23 €
Ventes de produits et d'énergie	562 453,33 €	4 144 980,58 €	93 674,90 €	437 968,34 €	5 239 077,15 €
Aides et soutiens	549 750,48 €	6 634 088,17 €	582 514,32 €		7 766 352,97 €
Total des produits hors contributions	1 112 203,81 €	10 779 068,75 €	676 189,22 €	437 968,34 €	13 005 430,12 €

Données financières :

optimiser la gestion des déchets et maîtriser les coûts

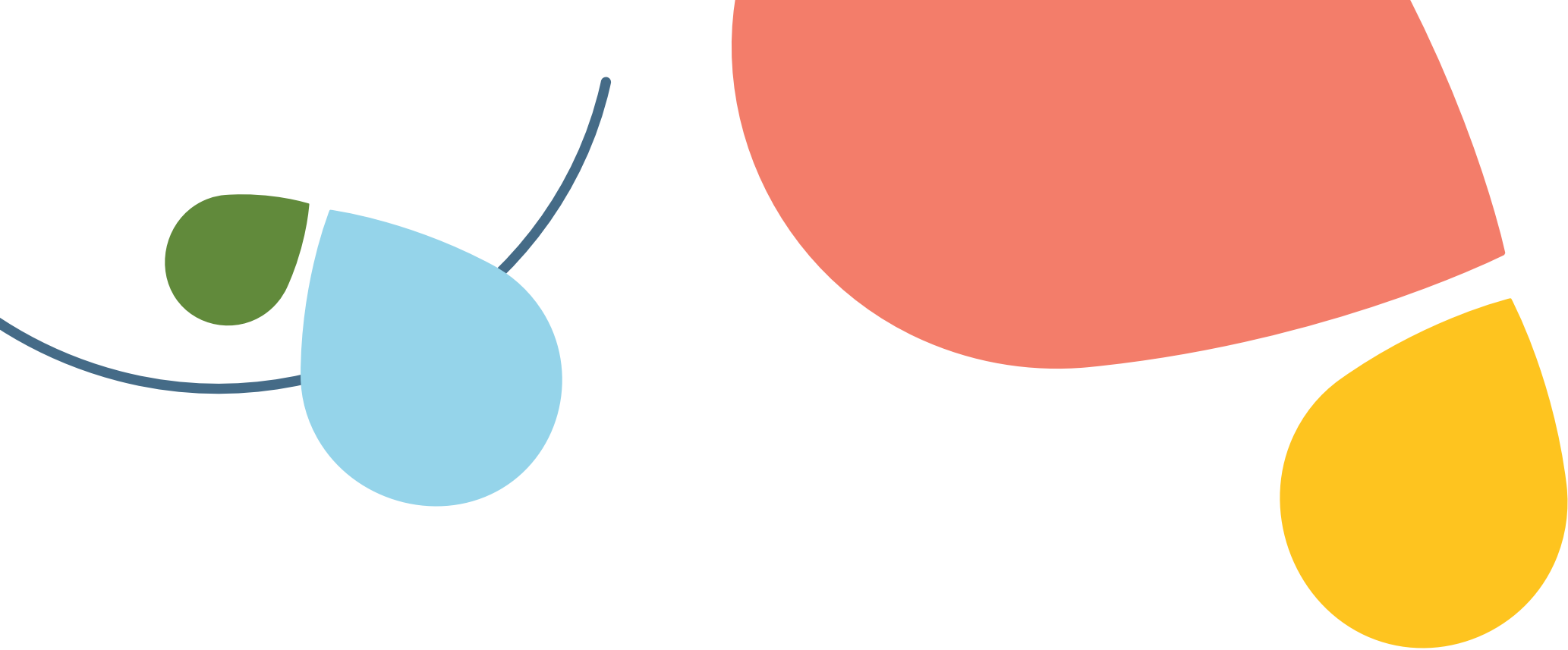
COÛTS DE TRAITEMENT (DONNÉES SINOE)

DONNÉES	ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	TRI (EMR + VERRE)	DÉCHETS DES DÉCHÈTERIES	AUTRES	TOTAL
Données en €					
Coût complet	17 238 446 €	10 180 658 €	8 860 658 €	397 510 €	36 677 272 €
Coût technique	16 675 993 €	6 035 678 €	8 766 983 €	-40 458 €	31 438 195 €
Coût aidé HT	16 126 242 €	-598 411 €	8 184 469 €	-40 458 €	23 671 842 €
Données en € / tonne					
Coût complet	110,26 €/tonne	208,54	103,06	65,08	123,39
Coût technique	106,67 €/tonne	123,63	101,97	-6,62	105,77
Coût aidé HT	103,93 €/tonne	-12,26	95,19	-6,62	79,64
Données en € / habitant INSEE (493 937)					
Coût complet	34,76 €/hab	20,53	17,87	0,80	73,96
Coût technique	33,63 €/hab	12,17	17,68	-0,08	63,39
Coût aidé HT	32,76 €/hab	-1,21	16,50	-0,08	47,73

Notes

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal blue lines. On the left side, there is a large, solid orange shape that curves from the top-left towards the bottom-right. Inside this orange shape, the word "Notes" is written in a bold, white, sans-serif font. The rest of the page is covered by evenly spaced horizontal blue lines, providing space for writing.





📍 Naturopôle - Bâtiment I N°9
3, Boulevard de CLAIRFONT - CS 40029
66350 TOULOUGES CEDEX

☎ 04 68 57 86 86

✉ Sydetom66@Sydetom66.com

Sydetom66.fr

Transformer nos déchets en énergie positive.

RECYCLAGE | TRAITEMENT & VALORISATION DES DÉCHETS | RETOUR AU SOL | PRODUCTION D'ÉNERGIE

**Accéder à la
version numérique**

